

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Il est demandé de renseigner une attestation par Point de Comptage et d'Estimation (PCE) ou par sous-station.

1. Informations relatives au client concerné :

Raison sociale / Nom du client :

Référence du contrat :

Nom du site :

Adresse du site :

PCE/sous-station¹ :

Nom du gestionnaire du site¹ :

Adresse du gestionnaire du site¹ :

Code NAF client¹ :

Numéro SIRET du client¹ :

Code NAF gestionnaire¹ :

Numéro d'enregistrement au registre des copropriétés¹ :

2. Déclarations du client

Je soussigné, représentant ² :

- le syndicat des copropriétaires du [adresse]
- le bailleur [nom du bailleur]
- le gestionnaire d'un établissement ou lieu visé à l'[article 10 du décret n° 2022-1762 du 30 décembre 2022](#) relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel en 2023 [nom du gestionnaire]
- le résident d'une maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur
- l'État gestionnaire de logements attribués en application des dispositions des articles [D. 2124-75](#) et [D. 2124-75-1](#) du code général de la propriété des personnes publiques :

atteste sur l'honneur appartenir à l'une des catégories de clients mentionnée au deuxième alinéa de

¹ Si applicable

² Rayer les mentions inutiles

l'article 2 / article 10 du décret n° 2022-1762 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel en 2023 ;

- atteste sur l'honneur que le bâtiment dont je suis³ (2) propriétaire / gestionnaire / résident (maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur) est affecté à%⁴ à ³ usage d'habitation (parties communes et parties privatives) / des espaces de logement et d'hébergement des personnes physiques au sein des établissements et lieux dont je suis gestionnaire (article 10 du décret n° 2022-1762 du 30 décembre 2022 précité) ;

- m'engage à informer ³les consommateurs résidentiels / les copropriétaires dudit bâtiment que la société fournisseur de gaz naturel / en charge de l'exploitation / de la chaufferie collective / du réseau de chaleur auquel le bâtiment est raccordé³, a demandé en leur nom et pour leur compte, les aides versées par l'Etat en application du [décret n° 2022-1762 du 30 décembre 2022](#), à les imputer sur les comptes-clients concernés et à utiliser à cette fin les informations fournies dans le présent formulaire (rayer cet alinéa si application de l'article 10 du décret du 30 décembre 2022 précité ou maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur).

Je reconnais avoir pris connaissance des obligations m'incombant au titre du décret précité relatives :

- à l'imputation du montant des aides perçues dans les coûts mis à la charge des consommateurs résidentiels éligibles (rayer cet alinéa si application de l'article 10 ou maison individuelle directement raccordée à un réseau de chaleur),

- au remboursement des trop-perçus le cas échéant³ à mon fournisseur de gaz naturel / au gestionnaire de la chaufferie collective / au gestionnaire du réseau de chaleur auquel le bâtiment est raccordé.

J'ai été informé que la réception de la présente attestation par ³ le fournisseur / le gestionnaire moins d'un mois avant les échéances fixées au I et au [II de l'article 7 du décret n° 2022-1762 du 30 décembre 2022 précité](#) entraîne un risque de non-traitement de ma demande.

Nom et qualité du signataire :

Fait le , à .

Signature :

³ Rayer les mentions inutiles

⁴ En application du I.3°.g) de l'article 7 du décret n° 2022-1762 du 30 décembre 2022.